

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du vendredi 26 août 2022, à 10 h**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 815, rue Bel-Air, salle 02-101, le vendredi 26 août 2022, à 10 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 août 2022, à 10 h

**10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de commentaires des élus

**10.04** Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et commentaires du public

## 20 – Affaires contractuelles

### 20.01 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1228673003

Accorder un contrat à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour des travaux de construction des dos-d'âne sur diverses rues et ruelles de l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 176 002,01 \$ / Autoriser une dépense totale de 202 402,31 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212229 - 3 soumissionnaires (dossier 1228673003)

### 20.02 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1225973005

Accorder un contrat à Les Pavages Céka inc. pour des travaux de reconstruction des intersections Angers/De l'Église, Drake/Holy-Cross, Monk/Raudot (PARA) et Laurendeau/Holy-Cross, Eadie/Holy-Cross, Eadie/Desmarchais (PSAÉ), de mise aux normes de feux de circulation et de remplacement d'entrées de services en plomb, au montant de 2 198 601,68 \$ / Autoriser une dépense totale de 2 583 622,92 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212228 - 3 soumissionnaires (dossier 1225973005)

*Projet :* Programme de réfection routière (PRR)

### 20.03 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1228673004

Accorder un contrat à Groupe ABF inc. pour des travaux de réfection mineure de trottoirs et de remplacement des services en plomb dans diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest, au montant de 1 039 261,90 \$ / Autoriser une dépense totale de 1 205 955,97 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212230 - 3 soumissionnaires (dossier 1228673004)

## 40 – Réglementation

**40.01** Ordonnance - Autre sujet

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1228980005

Édicter des ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics - août 2022 (dossier 1228980005)

## 70 – Autres sujets

**70.01** Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 9**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

---

Daphné CLAUDE  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Montréal, le jeudi 25 août 2022



**Dossier # : 1228673003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la compagnie Eurovia Québec Construction inc pour des travaux de construction des dos-d'âne sur diverses rues et ruelles de l'arrondissement Le Sud-Ouest, au montant de 176 002,01 \$ / Autoriser une dépense totale de 202 402,31 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212229 - 3 soumissionnaires

D'accorder à Eurovia Québec Construction inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de construction des dos d'âne sur diverses rues et ruelles de l'arrondissement Le Sud-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 176 002,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212229;

D'autoriser une dépense de 17 600,20 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 8 800,10 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

**Signé par** Sylvain VILLENEUVE **Le** 2022-08-23 17:04

**Signataire :**

Sylvain VILLENEUVE

---

Directeur d'arrondissement  
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1228673003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la compagnie Eurovia Québec Construction inc pour des travaux de construction des dos-d'âne sur diverses rues et ruelles de l'arrondissement Le Sud-Ouest, au montant de 176 002,01 \$ / Autoriser une dépense totale de 202 402,31 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212229 - 3 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'arrondissement Le Sud-Ouest a procédé au lancement d'un appel d'offres pour la construction des dos d'âne par planage-pavage sur différentes rues et ruelles. Cette mesure d'apaisement de la circulation est retenue par l'arrondissement afin de réduire la vitesse des usagers dans les secteurs sensibles, notamment aux abords des écoles et des parcs.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA20 22 0140 en date du 8 juin 2020 : Autorisation d'une dépense totale de 1 701 829,86 \$, taxes incluses et octroi d'un contrat à Cojalac inc., au montant de 1 371 877,77 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection et de construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur diverses rues de l'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2020 (appel d'offres public 212020) (dossier 1205973001)

CA21 22 0173 du 7 juin 2021 : Accorder un contrat à Réhabilitation Du O inc. pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, chaussées, saillies, implantation de mesures d'apaisement à la circulation et remplacement des entrées de services en plomb, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2021, au montant de 2 535 000,00 \$, taxes incluses / Autoriser une dépense totale de 3 018 373,21 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 62 603,89 \$, taxes incluses qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leur branchement d'eau en plomb - Appel d'offres public 212112 - 4 soumissionnaires (dossier 1215973003)

**DESCRIPTION**

Les travaux du présent contrat consistent essentiellement en la construction de vingt-quatre (24) dos d'âne de 4m de largeur et six (6) dos d'âne en sections qui feront l'objet d'un projet pilote.

Les localisations des dos-d'âne de 4m de largeur sont les suivantes :

- Beaudoin de Notre-Dame à Ste-Émilie : 2 dos d'âne
  - Beaudoin de Ste-Émilie à St-Ambroise : 1 dos d'âne
  - Bourget de St-Antoine à St-Jacques : 2 dos d'âne
  - Maricourt de Briand à Hadley : 2 dos d'âne
  - Walker (avant le parc) de St-Antoine à St-Jacques : 2 dos d'âne
  - Lionel-Groulx de Vinet à Georges-Vanier : 2 dos d'âne
  - Richmond de St-Antoine à St-Jacques : 2 dos d'âne
  - St-Charles de Ropery à Laprairie : 1 dos d'âne
  - Rozel de Butler à Charlevoix : 2 dos d'âne
  - Charon de Liverpool à Coleraine : 1 dos d'âne
  - Coleraine de Liverpool à Charon : 1 dos d'âne
  - Paris de Liverpool à Charon : 3 dos d'âne
  - Frank de Selke à Charon Dick Irvin : 1 dos d'âne
  - Bourgeois de Le Ber à Ateliers CN : 2 dos d'âne

Les localisations des dos-d'ânes de 4m en sections sont les suivantes :

- Hibernia de Knox à Wellington : 2 dos d'âne
  - Congrégation de Wellington à Favard : 2 dos d'âne
  - Congrégation de Favard à Le Ber : 2 dos d'âne

Les travaux incluent notamment la fourniture, la main-d'oeuvre, les matériaux, les équipements, la supervision, l'installation et l'outillage nécessaire à l'exécution des travaux conformément aux plans et devis.

## JUSTIFICATION

L'appel d'offres public 212229 pour les travaux de construction a été lancé le 17 juin 2022 par le biais du Système électronique d'appels d'offres (SÉAO). L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 juillet 2022 à 11 heures.

- Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents de soumission;
- Aucun addenda n'a été publié;
- Trois (3) entreprises ont déposé des soumissions.

Le tableau suivant présente la liste des soumissionnaires ainsi que les montants de leurs soumissions :

Soumissions	Prix de base (HT)	Taxes (TPS+TVQ)	Coût des travaux (TTC)
<b>1_ Eurovia Québec construction Inc.</b>	153 078,50 \$	22 923,51 \$	176 002,01 \$
<b>2_ Les Pavages Céka Inc.</b>	178 125,00 \$	26 674,22 \$	204 799,22 \$
<b>3_ Les Entrepreneurs Bucaro Inc.</b>	372 794,94 \$	55 826,05 \$	428 620,98 \$
Dernière estimation réalisée			146 750,21 \$
Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse soumission - estimation)</i>			29 251,80 \$
Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse soumission - estimation) / estimation) x 100</i>			<b>19,93 %</b>
Écart entre la plus haute et la plus basse soumission (\$) <i>(la plus haute soumission - la plus basse soumission)</i>			252 618,97 \$

Écart entre la plus haute et la plus basse soumission (%) <i>((la plus haute soumission – la plus basse soumission) / la plus basse soumission) x 100</i>	143,53 %
Coût moyen des soumissions <i>(total du coût des soumissions / nombre de soumissions)</i>	269 807,40 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse soumission (%) <i>((coût moyen des soumissions – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	53,30%

**TTC** : toutes taxes comprises; **HT** : hors taxes.

Le bordereau de soumission du plus bas soumissionnaire « Eurovia Québec Construction Inc. » est joint au présent sommaire.

Ce contrat, suite à une analyse de risque effectuée par le Bureau de projets, ne requiert pas une évaluation du rendement de son adjudicataire.

Suite à l'analyse des documents des soumissionnaires, le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. pour un montant de 176 002,01 \$ (TTC).

#### EXPLICATION DES ÉCARTS

À la suite de l'ouverture des soumissions, nous avons comparé notre estimation à celle de l'adjudicataire et nous constatons que le montant de la plus basse soumission conforme est de 19,93% supérieur au montant de notre dernière estimation.

Nous justifions ce surcoût par :

- La forte sollicitation du marché et conjoncture économique (inflation des prix des biens, services, matériaux et carburant, pénurie de main-d'oeuvre);
- La relance tardive des appels d'offres;
- L'estimation sous-évaluée basée sur les prix de 2021.

Malgré l'écart constaté, il correspond toujours aux barèmes de la Ville.

L'analyse d'admissibilité et de conformité des soumissions a été faite le 15 juillet 2022. Ces validations ont montré que :

- l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date d'ouverture des soumissions ;
- l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. a une autorisation de contracter de l'AMP ;
- l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. ne fait pas partie de la liste du registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
- l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreinte de la régie du bâtiment du Québec ;
- l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. et aucune personne liée ne font pas partie de la liste des personnes qui doivent être déclarées non conformes en vertu de la Politique de gestion contractuelle.

Par conséquent, il est recommandé d'octroyer le contrat à l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. au montant de sa soumission.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût du contrat à octroyer est de 176 002,01 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel de contingence (10 %) est de 17 600,20 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences (5 %) est de 8 800,10 \$ (TTC).

Le coût total du projet est évalué à 202 402,31 \$ (TTC) qui sera assumé à 100% par le PDI de l'arrondissement.

## **MONTRÉAL 2030**

Le contrat faisant l'objet du présent dossier contribuera à l'apaisement de la circulation sur le territoire et, conséquemment, améliorera la qualité de vie de milieux résidentiels de l'arrondissement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La construction de dos d'âne allongés aux abords d'endroits stratégiques, essentiellement au pourtour de parcs et d'écoles ainsi que sur des rues locales à caractère résidentiel, apaisera et améliorera la sécurité des secteurs visés.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact lié à la COVID-19.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Un avis sera diffusé aux citoyens dans les zones qui sont concernées par les travaux.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : fin août 2022

Durée des travaux : 45 jours calendrier

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Le processus d'appel d'offres publiques et d'adjudication du contrat respecte le Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

De plus, les clauses en prévention de la collusion et de la fraude, de même que celles concernant la confidentialité des estimations ont été incluses au cahier de charges de l'appel d'offres public.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs (Ana Maria CORNEJO)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Ana Maria CORNEJO, Le Sud-Ouest

Lecture :

Ana Maria CORNEJO, 11 août 2022

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Ahcene AHBAB  
Ingenieur(e)

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-07-28

Raynald MACHER-POITRAS  
Chef de division - Bureau de projets

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Marco CANTINI  
c/d voirie & parcs en arrondissement

**Dossier # : 1225973005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	Programme de réfection routière (PRR)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Les Pavages Céka Inc. pour des travaux de reconstruction des intersections Angers/De l'Église, Drake/Holy-Cross, Monk/Raudot (PARA) et Laurendeau/Holy-Cross, Eadie/Holy-Cross, Eadie/Desmarchais (PSAÉ), de mise aux normes de feux de circulation et de remplacement d'entrées de services en plomb (RESP), au montant de 2 198 601,68 \$ TTC / Autoriser une dépense totale de 2 583 622,92 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212228 – (3) soumissionnaires

D'accorder à Les Pavages Céka inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de reconstruction des intersections Angers / De l'Église, Drake / Holy-Cross, Monk / Raudot (PARA) et Laurendeau / Holy-Cross, Eadie / Holy-Cross, Eadie / Desmarchais (PSAÉ), de mise aux normes de feux de circulation et de remplacement d'entrées de services en plomb (RESP), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 198 601,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212228;

De procéder à une évaluation de rendement de l'adjudicataire;

D'autoriser une dépense de 223 093,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 161 927,41 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 57,54 % par le SUM, à 11,41 % par la DRE et à 31,05 % par l'arrondissement.

**Signé par** Sylvain VILLENEUVE Le 2022-08-23 14:36**Signataire :**

Sylvain VILLENEUVE

---

Directeur d'arrondissement  
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement



**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1225973005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	Programme de réfection routière (PRR)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Les Pavages Céka Inc. pour des travaux de reconstruction des intersections Angers/De l'Église, Drake/Holy-Cross, Monk/Raudot (PARA) et Laurendeau/Holy-Cross, Eadie/Holy-Cross, Eadie/Desmarchais (PSAÉ), de mise aux normes de feux de circulation et de remplacement d'entrées de services en plomb (RESP), au montant de 2 198 601,68 \$ TTC / Autoriser une dépense totale de 2 583 622,92 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212228 - (3) soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent contrat vise à améliorer l'état général des rues artérielles de l'arrondissement Le Sud-Ouest, à bonifier les aménagements de surfaces en vue de verdir, de favoriser les transports actifs et de sécuriser les déplacements des citoyennes et des citoyens. Dans l'idée de poursuivre les investissements alloués aux projets d'aménagement des intersections, l'arrondissement a préparé l'appel d'offres public no 212228 afin d'octroyer un contrat qui consiste principalement à la réalisation de travaux aux intersections de l'arrondissement incluant la construction de saillies drainantes, le remplacement des entrées de service en plomb (ESP) ainsi que la mise aux normes de feux de circulation.

Le présent contrat vise la reconstruction des 6 intersections de rue artérielle dans l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Les travaux visés par le **Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ)** sont prévus aux intersections suivantes:

- Laurendeau/Holy-Cross - école Honoré-Mercier et Coeur-Immaculé-de-Marie LS021-08-01;
- Eadie/Holy-Cross - école Honoré-Mercier et Coeur-Immaculé-de-Marie LS021-08-05;
- Eadie/Desmarchais - école Honoré-Mercier et Coeur-Immaculé-de-Marie LS021-08-06.

Les travaux visés par le **Programme d'aménagement des rues - Artériel (PARA)** sont prévus aux intersections suivants:

- Angers/De l'Église - LS021-09-04;
- Drake/Holy-Cross - LS021-09-02;
- Monk/Raudot - LS021-09-03.

Le projet comprend également le remplacement des branchements d'eau en plomb ou en acier

galvanisé en contact ou ayant été en contact avec du plomb dans la section privée conformément au règlement 20-030.

La mise aux normes des feux de circulation sera réalisée aux intersections Angers/De l'Église et Monk/Raudot.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA21 22 0173 (2021-06-07) Accorder un contrat à Réhabilitation Du O inc. pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, chaussées, saillies, implantation de mesures d'apaisement à la circulation et remplacement des entrées de services en plomb, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2021, au montant de 2 535 000,00 \$, taxes incluses / Autoriser une dépense totale de 3 018 373,21 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 62 603,89 \$, taxes incluses qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leur branchement d'eau en plomb - Appel d'offres public 212112 (GDD 1215973003)

CA20 220140 (2020-06-08): Accorder un contrat à la compagnie Cojalac inc. au montant de 1 371 877,77\$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, chaussées et saillies sur diverses rues de l'arrondissement Le Sud-Ouest, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2020 et autoriser une dépense totale de 1 701 829,86 \$, taxes incluses (GDD 1205973001).

CA19 22 0152 (2019-04-08) : Octroi d'un contrat à 4042077 Canada inc. (De Sousa) au montant de 5 540 170,40 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection et construction des trottoirs, chaussées et saillies sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2019 et autorisation d'une dépense totale de 6 648 204,50 \$, taxes incluses (GDD 1190812001).

CA22 22 0195 (2022-06-06) : Offrir au conseil municipal, conformément au deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), de prendre en charge les travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du Règlement 20-030, dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), dans le cadre de l'appel au projet d'aménagement de rue artérielle (PARA) et de reconstruction des sections de trottoirs sur le réseau artériel dans l'arrondissement du Sud-Ouest (GDD 1225973004).

CA22 22 0041 (2022-02-15) : Autoriser le dépôt de la demande d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du ministère des Transports ainsi que la confirmation de la contribution de l'arrondissement au montant de 208 767 \$ et désigner le chef du bureau de projets, à titre de mandataire et de signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à ce fonds (GDD 1229382001).

CA22 22 0011 (2022-01-17) : Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des projets de reconstruction de 3 intersections (Monk/Raudot, Angers/De l'Église, Drake/Holy-Cross) sur le réseau artériel de l'arrondissement, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs 2022 (GDD 1225973001).

CA22 22 0040 (2022-01-17) : Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation du projet de reconstruction de l'intersection Laurendeau/Holy-Cross sur le réseau artériel de l'arrondissement, dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles 2022 (GDD 1225973002).

CM22 0240 (2022-02-21 et 2022-02-22) : Accepter les offres de service reçues ou à venir des conseils d'arrondissement dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), afin de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux visant l'implantation d'aménagements permanents en 2022 sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (GDD 1218746003).

CM22 0360 (2022-03-21) : Accepter les offres de services des conseils d'arrondissement de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues et de voies cyclables pour l'année 2022, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (GDD 1228935001).

CM22 0359 (2022-03-21) : Accepter les offres de services des conseils d'arrondissement de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réfection mineure de trottoirs sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) en 2022, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (GDD 1225276001).

## DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat entrent dans le cadre du **Programme d'aménagement des rues - Artériel (PARA)** et seront réalisés aux intersections suivantes:

- rue Angers et rue De L'Église;
- rue Drake et rue Holy-Cross;
- boulevard Monk et rue Raudot

Les principaux travaux prévus au contrat sont :

- La construction des infrastructures vertes aux 3 intersections intégrées aux avancés de trottoirs;
- La reconstruction de la chaussée ou planage complète des intersections;
- La construction des nouvelles bases de feux de circulation incluant le raccordement aux puits d'accès;
- Le déplacement des feux de circulation sur une nouvelle base ainsi que le remplacement du câblage et la programmation seront réalisés par l'équipe de Rosemont de la Ville.

De plus, les travaux du présent contrat entrent également dans le cadre du **Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ)** et seront réalisés aux intersections suivantes:

- rue Eadie et rue Holy-Cross
- rue Laurendeau et rue Holy-Cross
- rue Eadie et rue Desmarchais

Les principaux travaux prévus au contrat sont :

- La construction des infrastructures vertes intégrées aux avancés de trottoirs aux intersections Laurendeau/Holy-Cross et Eadie-Desmarchais;
- La construction des avancés de trottoir conventionnelles;
- La reconstruction ou planage complète des intersections;
- Le remplacement de service en plomb (RESP)

Pour bénéficier de la subvention reçue pour les deux programmes PARA et PSAÉ, les travaux doivent être exécutés en 2022.

L'arrondissement Le Sud-Ouest, agissant en tant qu'exécutant du projet, devra tenir informée la Direction de la mobilité pour le PSAÉ et le PARA et la Direction des réseaux d'eau (DRE) pour les travaux de remplacement de service en plomb (RESP) de l'avancement des travaux et respecter l'enveloppe budgétaire allouée. À la fin des travaux, l'arrondissement doit effectuer et assurer la saisie des données et devra également transmettre les redditions de comptes requis aux directions et services respectifs.

## JUSTIFICATION

N'ayant pas reçu de soumissions lors du premier appel d'offres public no 212218 lancé le 13 mai 2022, trois nouveaux appels d'offres ont été préparés par le Bureau de projets.

L'appel d'offres public no 212228 pour les travaux d'aménagement des 6 intersections, dans le cadre des programmes PARA et PSAÉ, a été lancé le 17 juin 2022 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO). L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 juillet 2022 à 11 heures.

- Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents de soumission;
- Aucun addenda n'a été publié;
- Trois (3) entreprises ont déposé des soumissions le 14 juillet 2022.

Le tableau des résultats suivant résume la liste des soumissionnaires et prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée et le montant de l'octroi.

SOUSSIONS			Coût des travaux (TTC)
<b>Les Pavages Céka Inc.</b>			2 198 601,68 \$
Cojalac Inc.			2 813 847,77 \$
Les Entrepreneurs Bucaro			3 151 892,37 \$
Dernière estimation réalisée (\$)			1 283 707,63 \$
Écart entre la plus basse et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			914 894,05 \$
Écart entre la plus basse et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			<b>71,26%</b>
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			615 246,09 \$ 27,98%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			

## EXPLICATION DES ÉCARTS

À la suite de l'ouverture des soumissions, nous avons comparé notre estimation à celle de l'adjudicataire et nous constatons que le montant de la plus basse soumission conforme est de 71,26% supérieur au montant de l'estimation.

Nous justifions ce surcoût par :

- La forte sollicitation du marché et conjoncture économique (inflation des prix des biens, services, matériaux et carburant, pénurie de main-d'oeuvre);
- La relance tardive des AO;
- L'estimation sous-évaluée basée sur les prix de 2021.
- Les nouvelles exigences en matière de la gestion du sol et le raccordement électrique aux puits d'accès de la CSEM.

Les surcoûts ont été constatés sur des appels d'offres similaires des autres arrondissements de la ville de Montréal comme:

- VSMPE: un écart de 74,32 % pour le contrat : Aménagement paysager et construction de saillies drainantes (GDD # 1227908002);
- VSMPE: un écart de 43,24% pour le contrat : Travaux de voirie, de sécurisation aux abords des écoles et de remplacement de branchements d'eau en plomb (GDD # 1224820002);
- VM: un écart de 47,1% pour le contrat : Réfection de diverses structures de l'avenue Pierre-Dupuy (GDD # 1227000004).

L'octroi du contrat permet :

- De contribuer à l'atteinte des résultats de Montréal 2030;
- D'avoir un milieu de vie sécuritaire et de qualité;
- De remplacer une vingtaine d'entrées de service en plomb;
- De bénéficier d'une subvention de 1 263 521 \$ de la Ville centre et du MTQ pour les saillies.

Le non-octroi du contrat aura des conséquences telles que mentionnées dans la section des impacts majeurs.

Malgré les écarts, il est recommandé d'octroyer le contrat à Les Pavages Céka Inc., le plus bas soumissionnaire conforme à toutes les exigences du cahier des charges, au montant de 2 198 601,68 \$ TTC vu l'importance de réaliser les travaux, non seulement nécessaire pour le maintien d'actifs périlissants, mais aussi pour augmenter la sécurité des personnes vulnérables sur la voie publique, pour contribuer concrètement aux efforts d'apaisement de la circulation et pour rendre nos infrastructures plus résilientes face aux aléas climatiques.

La dépense nette du contrat est supérieure à 1 000 000 \$. L'évaluation du rendement de l'adjudicataire doit donc être effectuée.

#### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts des travaux seront partagés tels que mentionnés au tableau suivant:

Activités	SOURCE DE FINANCEMENT								Total
	Source #1 SUM PARA		Source #2 SUM PSAÉ		Source #3 DRE		Source #4 ARROND.		
	%	Montant PARA	%	Montant PSAÉ	%	Montant DRE	%	Montant ARROND.	
Organisation de chantier	25,16%	74 308,06 \$	56,20%	165 982,22 \$	11,53%	34 052,94 \$	7,11%	20 998,82 \$	295 342,03 \$
Arpentage	26,16%	10 124,70\$	56,20%	22 615,58 \$	11,53 %	4 639,82 \$	7,11 %	2 861,15 \$	40 241,25 \$
Reconstruction des intersections (PARA)	75,00%	397 553,01 \$					25,00 %	132 517,67 \$	530 070,68 \$
Reconstruction des intersections			48,30	505			51,70%	541	1 046 947,40

<b>(PSAÉ)</b>			%	675,59 \$			271,81	\$
<b>Remplacement service en plomb (RESP)</b>						214 859,53 \$		214 859,53 \$
						100 %		
<b>Électricité (bases et conduits FC)</b>	100%	71 140,78 \$						71 140,78 \$
<b>Sous-total TTC</b>		553 126,54 \$		694 273,40 \$		253 552,28 \$	697 649,45 \$	2 198 601,68 \$
<b>Contingences 10%</b>		55 312,65 \$		69 427,34 \$		28 588,90 \$	69 764,94 \$	223 093,84 \$
<b>Incidences FC_Rosemont</b>		52 000,00 \$						52 000,00 \$
<b>Incidences 5%</b>		27 656,33 \$		34 713,67 \$		12 674,94 \$	34 882,47 \$	109 927,41 \$
<b>Total</b>		688 095,52 \$		798 414,41 \$		294 816,12 \$	802 296,86 \$	2 583 622,92 \$
<b>Subvention reçu</b>	SUM	318 311,69 \$						
	MTQ						146 824,13 \$	
<b>Total par source de financement</b>		<b>688</b> <b>095,52</b> <b>\$</b>		<b>798</b> <b>414,41</b> <b>\$</b>		<b>294</b> <b>816,12</b> <b>\$</b>	<b>802</b> <b>296,86</b> <b>\$</b>	
<b>Net de ristourne par source de financement</b>		628 322,93 <b>\$</b>		729 058,78 <b>\$</b>		269 206,41 <b>\$</b>	732 603,97 <b>\$</b>	

Remarques :

**1. Pour le programme de remplacement des services en plomb (RESP) :**

Le coût des travaux est de 253 552,28 \$ (TTC),

Le montant du budget prévisionnel pour les contingences global est de 28 588,90 \$ (TTC), ce montant est réparti comme suit :

- Le montant du budget prévisionnel pour les contingences de la partie publique est de 10%, soit 18 252,28 \$ (TTC).
- Le montant du budget prévisionnel pour les contingences de la partie privée est de 20%, soit 6 467,34 \$ (TTC).
- Le montant du budget prévisionnel pour les contingences de l'organisation de chantier et de l'arpentage est de 10%, soit 3 869,28 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences est de 5%, soit 12 674,94 \$ (TTC).

**2. Pour le SUM :**

Le financement des programmes PSAE et PAR artériel sera à la charge du Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Un montant de 628 322,93 \$ net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt 19-023 Programme aménagement des rues du réseau artériel CM19 0359.

Un montant de 729 058,78 \$ net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt 19-029 Travaux de sécurisation sur le réseau routier aux abords des écoles CM19 0469.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PDI 2022-2031 et est réparti comme suit pour chacune des années (en milliers de \$) :

### **Tableau sommaire répartition des coûts**

Programme	2022	2023	2024	Ultérieur	TOTAL
59070 - Programme d'aménagement des rues - Artériel	628	0	0	0	628
59071 - Programme de sécurisation aux abords des écoles	729	0	0	0	729

Cette dépense d'un montant de 1 357 381,70 \$ net de ristourne sera assumée à 100 % par la ville centre.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

3. **Pour le MTQ** : Avant de recevoir la subvention du MTQ qui s'élève au montant de 146 824,13 \$ (TTC), celle-ci sera assumée temporairement par l'arrondissement Le Sud-Ouest.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements de la Ville en matière de lutte aux changements climatiques:

- Diminution des îlots de chaleur composés de zones minéralisées;
- Contribuer au verdissement des tronçons ciblés;
- Augmentation indice de la canopée et biodiversité: Déminéralisation de 480 m2 pour les intersections
- Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le report des travaux du contrat entraînera:

- L'intersection Angers/de l'Église ne pourra pas se faire qu'après la fin du moratoire de 3 ans puisque des travaux de type PRCPR sont prévus cet automne par la ville centre;
- Des coûts additionnels à assumer par l'arrondissement;
- Une perte de 1 263 521 \$ comme subvention de la Ville centre et du MTQ. Les programmes PSAÉ et la MTQ ne seront pas reconduits en 2023;
- Les travaux ne pourront pas être réalisés en 2022;
- Le niveau de sécurité des usagers sera compromis;
- Pas de diminution des îlots de chaleur.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact lié à la COVID-19

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une communication sera préparée par le Service des communications. Des communiqués électroniques seront transmis aux riverains avant le début des travaux. La nature des travaux, les entraves, les accès aux riverains, la relocalisation de stationnements s'il y a lieu et les mesures de mitigation y sont présentées.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées (CA du août 2022)

Début des travaux : fin août 2022

Durée des travaux en 2022 : 61 jours calendrier

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Le processus d'appel d'offres et d'adjudication du contrat respecte le Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

De plus, les clauses en prévention de la collusion et de la fraude, de même que celles concernant la confidentialité des estimations ont été incluses au cahier de charges de l'appel d'offres public. À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs (Ana Maria CORNEJO)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Hui LI)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Tommy BEAULÉ, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Maurice OVIEDO, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Hélène RALAY, Service de l'eau

Manli Joëlle CHEN, Service de l'eau

Ana Maria CORNEJO, Le Sud-Ouest

Stanislaw KOMOROWSKI, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Marc BRETON, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Maurice OVIEDO, 22 août 2022

Stanislaw KOMOROWSKI, 19 août 2022

Marc BRETON, 18 août 2022  
Manli Joëlle CHEN, 15 août 2022  
Hélène RALAY, 15 août 2022  
Ana Maria CORNEJO, 15 août 2022  
Tommy BEAULÉ, 15 août 2022

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Ihona LAVRENOVA  
Ingénieure

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-07-29

Raynald MACHER-POITRAS  
Chef de division - Bureau de projets

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Marco CANTINI  
c/d voirie & parcs en arrondissement

**Dossier # : 1228673004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la compagnie Groupe ABF inc pour des travaux de réfection mineure de trottoirs (RMT) et remplacement des services en plomb (RSEP) dans diverses rues de l'arrondissement Le Sud-Ouest, au montant de 1 039 261,90 \$ / Autoriser une dépense totale de 1 205 955,97 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212230 - 3 soumissionnaires

D'accorder au Groupe ABF inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection mineure de trottoirs (RMT) et remplacement des services en plomb (RSEP) dans diverses rues de l'arrondissement Le Sud-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 039 261,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212230;

De procéder à une évaluation de rendement de l'adjudicataire;

D'autoriser une dépense de 114 730,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 51 963,10 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 43,37 % par le SIRR, à 17,62 % par le SGPMRS, à 23,06 % par la DRE et à 15,95 % par l'arrondissement.

**Signé par** Sylvain VILLENEUVE Le 2022-08-23 14:34**Signataire :**

Sylvain VILLENEUVE

---

Directeur d'arrondissement  
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1228673004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des travaux publics , Division du bureau des projets , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à la compagnie Groupe ABF inc pour des travaux de réfection mineure de trottoirs (RMT) et remplacement des services en plomb (RSEP) dans diverses rues de l'arrondissement Le Sud-Ouest, au montant de 1 039 261,90 \$ / Autoriser une dépense totale de 1 205 955,97 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212230 - 3 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent contrat vise à améliorer l'état général des trottoirs de l'arrondissement Le Sud-Ouest, à prolonger la durée de vie de ces derniers et à bonifier les aménagements de surfaces en vue de verdir et de sécuriser les piétons.  
 Pour se faire, en date du 13 mai 2022, l'Arrondissement a lancé l'appel d'offres public 212218 qui concerne les travaux de reconstruction de trottoirs (RMT), de reconstruction des intersections (PARA et PSAÉ), de déminéralisation, de construction de dos d'âne et de remplacement de services en plomb (RESP). À la date de la fermeture de l'appel d'offres, aucune soumission n'a été déposée. Pour que le contrat intéresse les potentiels soumissionnaires, il a été morcelé en trois contrats différents, dont le présent qui concerne les RMT, RSEP et la déminéralisation.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA20 22 0140 en date du 8 juin 2020 : Autorisation d'une dépense totale de 1 701 829,86 \$, taxes incluses et octroi d'un contrat à Cojalac inc., au montant de 1 371 877,77 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection et de construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur diverses rues de l'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2020 (appel d'offres public 212020) (GDD 1205973001)

CA21 22 0173 du 7 juin 2021 : Accorder un contrat à Réhabilitation Du O inc. pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, chaussées, saillies, implantation de mesures d'apaisement à la circulation et remplacement des entrées de services en plomb, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2021, au montant de 2 535 000,00 \$, taxes incluses / Autoriser une dépense totale de 3 018 373,21 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 62 603,89 \$, taxes incluses qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leur branchement d'eau en plomb - Appel d'offres public 212112 - 4 soumissionnaires (GDD 1215973003).

CA19 22 0152 (2019-04-08) : Octroi d'un contrat à 4042077 Canada inc. (De Sousa) au montant de 5 540 170,40 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection et construction des trottoirs, chaussées et saillies sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) pour l'année 2019 et autorisation d'une dépense totale de 6 648 204,50 \$, taxes incluses (GDD 1190812001).

CA22 22 0195 (2022-06-06) : Offrir au conseil municipal, conformément au deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), de prendre en charge les travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du Règlement 20-030, dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ), dans le cadre de l'appel au projet d'aménagement de rue artérielle (PARA) et de reconstruction des sections de trottoirs sur le réseau artériel dans l'arrondissement du Sud-Ouest (GDD 1225973004).

CA22 22 0010 (2022-01-17) : Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures sur le réseau artériel de l'arrondissement, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs 2022 (GDD 1215973005).

CM22 0359 (2022-03-21) : Accepter les offres de services des conseils d'arrondissement de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réfection mineure de trottoirs sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) en 2022, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (GDD 1225276001)

## DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat entrent dans le cadre du Programme de réfection routière – PRR 2022. Les principaux travaux prévus au contrat sont :

- La reconstruction des trottoirs pour une surface totale d'environ 1 600 m<sup>2</sup> ;
- La reconstruction des bordures en béton pour une longueur d'environ 120 m ;
- L'installation de plaques podotactiles aux bateaux pavés nouvellement construits ;
- Les travaux de déminéralisation, d'agrandissement et de la création des nouvelles fosses d'arbre ;
- Le remplacement des branchements d'eau en plomb ou en acier galvanisé en contact ou ayant été en contact avec du plomb dans la section privée conformément au règlement 20-030.

La Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves pour le Programme de réfection mineure de trottoirs (RMT), la Direction des réseaux d'eau (DRE) pour les travaux de remplacement des services en plomb (RESP) et la Division gestion des parcs-nature et de la biodiversité du SGPMRS pour le verdissement ont examiné le dossier et recommandent au conseil d'arrondissement d'octroyer le présent contrat et d'autoriser la dépense liée.

Les travaux sont prévus être exécutés en 2022.

L'Arrondissement du Sud-Ouest agissant en tant qu'exécutant du projet devra tenir les parties prenantes informées de l'avancement des travaux et respecter l'enveloppe budgétaire allouée. À la fin des travaux, l'arrondissement doit effectuer et assurer la saisie des données et devra également transmettre les redditions de comptes requis aux directions et services respectifs.

## JUSTIFICATION

N'ayant pas reçu de soumissions lors du premier appel d'offres public no 212218 lancé le 13

mai 2022, trois nouveaux appels d'offres ont été préparés par le Bureau de projets. L'appel d'offres public no 212230 pour les travaux de réfection mineure de trottoirs (RMT) et remplacement des services en plomb (RSEP) a été lancé le 17 juin 2022 par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉAO). L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 juillet 2022 à 11 heures.

- Trois (3) entreprises se sont procuré les documents de soumission;
- Aucun addenda n'a été publié;
- Trois (3) entreprises ont déposé des soumissions avant la date du 14 juillet 2022 à 11h00.

Le tableau des résultats suivant résume la liste des soumissionnaires et prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée et le montant de l'octroi.

Soumissions	Prix de base (HT)	Taxes (TPS+TVQ)	Coût des travaux (TTC)
1_ Groupe ABF Inc.	903 902,50 \$	135 359,40 \$	1 039 261,90 \$
2_ Stradco Construction Inc.	1 040 000,00 \$	155 740,00 \$	1 195 740,00 \$
3_ Cojalac Inc.	1 589 717,57 \$	238 060,21 \$	1 827 777,77 \$
Dernière estimation réalisée			704 704,77 \$
Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse soumission - estimation)</i>			334 557,13 \$
Écart entre la plus basse soumission et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse soumission - estimation) / estimation) x 100</i>			<b>47,47 %</b>
Écart entre la plus haute et la plus basse soumission (\$) <i>(la plus haute soumission - la plus basse soumission)</i>			788 515,87 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse soumission (%) <i>((la plus haute soumission - la plus basse soumission) / la plus basse soumission) x 100</i>			75,87 %
Coût moyen des soumissions <i>(total du coût des soumissions / nombre de soumissions)</i>			1 354 259,89 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse soumission (%) <i>((coût moyen des soumissions - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			30,31%

**TTC** : toutes taxes comprises; **HT** : hors taxes.

Le bordereau de soumission du plus bas soumissionnaire « Groupe ABF Inc. » est joint au présent sommaire.

À la suite de l'ouverture des soumissions, nous avons comparé notre estimation à celle de l'adjudicataire et nous constatons que le montant de la plus basse soumission conforme est supérieur de 47,47% par rapport au montant de la dernière estimation faite à l'interne.

Nous justifions ce surcoût par :

- La forte sollicitation du marché et conjoncture économique (inflation des prix des biens, services, matériaux et carburant, pénurie de main-d'oeuvre);
- La relance tardive des AO;
- L'estimation sous-évaluée basée sur les prix de 2021.

Les surcoûts ont été constatés sur des appels d'offres similaires des autres arrondissements de la Ville de Montréal comme :

- VSMPE : un écart de 74,32 % pour le contrat : Aménagement paysager et construction de saillies drainantes (GDD # 1227908002);
- VSMPE : un écart de 43,24% pour le contrat : Travaux de voirie, de sécurisation aux abords des écoles et de remplacement de branchements d'eau en plomb (GDD # 1224820002);
- VM : un écart de 47,1% pour le contrat : Réfection de diverses structures de l'avenue Pierre-Dupuy (GDD # 1227000004).

L'octroi du contrat permet :

- De contribuer à l'atteinte des résultats de Montréal 2030;
- D'avoir un milieu de vie sécuritaire et de qualité;
- De remplacer une vingtaine d'entrées de service en plomb;
- De bénéficier d'une subvention de 946 403 \$ de la ville centre pour la RMT, la déminéralisation et le remplacement des ESP.

Le non-octroi du contrat aura des conséquences telles que mentionnées dans la section des impacts majeurs.

Malgré les écarts, il est recommandé d'octroyer le contrat au Groupe ABF Inc., le plus bas soumissionnaire conforme à toutes les exigences du cahier des charges, au montant de 1 039 261,90 \$ TTC vu l'importance de réaliser les travaux, non seulement nécessaire pour le maintien d'actifs périlissants, mais aussi pour augmenter la sécurité des personnes vulnérables sur la voie publique, pour contribuer concrètement aux efforts d'apaisement de la circulation et pour rendre nos infrastructures plus résilientes face aux aléas climatiques.

La dépense nette du contrat est supérieure à 1 000 000 \$, l'évaluation du rendement de l'adjudicataire doit donc être effectuée.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût du contrat à octroyer est de 1 039 261,90 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel de contingence est de 114 730,97 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences est de 51 963,10 \$ (TTC).

Le coût total du projet est évalué à 1 205 955,97 \$ (TTC).

#### **Résumé des sources de financement :**

##### **- La Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves**

Le programme de réfection mineure des trottoirs (RMT). Financement du SIRR : 523 067,27 \$ (TTC), soit une dépense de **477 630,14 \$** net de ristournes;

Le coût des travaux est de 454 841,10 \$ (TTC),

Le montant du budget prévisionnel pour les contingences est de 45 484,11 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences est de 22 742,06 \$ (TTC).

Soit **43,37%** du coût total du projet.

### - La Direction de gestion des grands parcs et des milieux naturels

Un financement de 212 466,24 \$ (TTC), soit une dépense de **194 010,00 \$** net de ristournes, a été accordé dans le cadre du Programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des Sports (SGPMRS) et qu'il est assumé par le Règlement d'emprunt N°20-050 Plan de gestion de la forêt urbaine (CM20 1374).

Les fonds du SGPMRS ont déjà été virés sur planification (projet SIMON 190916).

La subvention de 212 466,24 \$ (TTC) couvre une partie du coût des travaux de déminéralisation qui s'élève à 258 751,24 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel des contingences et des incidences n'est pas pris en charge par la subvention.

Soit **17,62%** du coût total du projet.

### - La Direction des réseaux d'eau

Le programme de remplacement des services en plomb (RESP). Financement de la DRE : 278 056,98 \$ (TTC), soit une dépense de **253 903,08 \$** net de ristournes;

Le coût des travaux de RESP est de 232 393,22 \$ (TTC),

Le montant du budget prévisionnel pour les contingences global de RESP est de 34 044,10 \$ (TTC), ce montant est réparti comme suit :

- Le montant du budget prévisionnel pour les contingences de RESP pour la partie publique est de 10%, soit 12 434,55 \$ (TTC).

- Le montant du budget prévisionnel pour les contingences de RESP pour la partie privée est de 20%, soit 21 609,55 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences de RESP est de 11 619,66 \$ (TTC).

Soit **23,06%** du coût total du projet.

### - L'arrondissement Le Sud-Ouest

L'organisation de chantier, l'arpentage et les montants non subventionnés. Financement du PDI : 192 365,48 \$ (TTC), soit une dépense de **175 655,32 \$** net de ristournes;

Le coût des travaux est de 139 561,34 \$ (TTC),

Le montant du budget prévisionnel pour les contingences est de 35 202,76 \$ (TTC).

Le montant du budget prévisionnel pour les incidences est de 17 601,38 \$ (TTC).

Soit **15,95%** du coût total du projet.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements de la Ville en matière de lutte aux changements climatiques:

- Diminution des îlots de chaleur composés de zones minéralisées;
- Augmentation de l'indice de la canopée et biodiversité : Déminéralisation de 165 m2 pour les RMT
- Contribuer au verdissement des tronçons ciblés;
- Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le report des travaux du contrat entraînera:

- Des coûts additionnels à assumer par l'arrondissement;
- Les travaux ne pourront pas être réalisés en 2022;
- Une perte de 946 403 \$ comme subvention de la ville centre puisque les subventions ne seront pas reconduites en 2023;
- Le niveau de sécurité des usagers sera compromis;
- Pas de diminution des îlots de chaleur.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun impact lié à la COVID-19

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une communication sera préparée par le Service des communications. Des communiqués électroniques seront transmis aux riverains avant le début des travaux. La nature des travaux, les entraves, les accès aux riverains, la relocalisation de stationnements s'il y a lieu et les mesures de mitigation y sont présentées.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées (CA du août 2022)

Début des travaux : fin août 2022

Durée des travaux : 60 jours calendrier

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Le processus d'appel d'offres et d'adjudication du contrat respecte le Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

De plus, les clauses en prévention de la collusion et de la fraude, de même que celles concernant la confidentialité des estimations ont été incluses au cahier de charges de l'appel d'offres public. À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs (Ana Maria CORNEJO)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Florentina ILIUTA)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Patrick RICCI, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Virginie ANGERS, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports

Manli Joëlle CHEN, Service de l'eau

Hélène RALAY, Service de l'eau

Ana Maria CORNEJO, Le Sud-Ouest

Florentina ILIUTA, Service des finances

Lecture :

Patrick RICCI, 18 août 2022

Florentina ILIUTA, 17 août 2022

Ana Maria CORNEJO, 16 août 2022

Manli Joëlle CHEN, 15 août 2022

Hélène RALAY, 11 août 2022

Virginie ANGERS, 11 août 2022

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Ahcene AHBAB  
Ingenieur(e)

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-07-31

Raynald MACHER-POITRAS  
Chef de division - Bureau de projets

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marco CANTINI  
c/d voirie & parcs en arrondissement

**Dossier # : 1228980005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter des ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics

Il est recommandé :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon le site et les horaires identifiés dans le tableau des événements de la Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – Août 2022.

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 (1<sup>o</sup>), (3<sup>o</sup>)), une ordonnance autorisant l'installation d'enseignes et ou de bannières, selon le site et les horaires identifiés dans le tableau des événements de la Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – Août 2022.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), une ordonnance autorisant la vente de boissons, non alcoolisées et alcoolisées, d'articles promotionnels et de nourriture, selon le site et les horaires identifiés dans le tableau des événements de la Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest – Août 2022.

**Signé par** Sylvain VILLENEUVE **Le** 2022-08-17 12:58

**Signataire :**

Sylvain VILLENEUVE

---

Directeur d'arrondissement  
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1228980005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter des ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Chaque conseil d'arrondissement peut autoriser la tenue d'événements et déroger à la réglementation municipale. À cet effet, nous présentons un dossier comportant des événements spécifiques et demandons l'aval du conseil d'arrondissement pour autoriser l'occupation sur le domaine public pour une période temporaire, pour les événements identifiés et pour déroger aux règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1<sup>o</sup>), (3<sup>o</sup>));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Film noir au canal CA22 22 0247 11 juillet 2022 Ordonnances - Événements publics (dossier 1226748007)

Film noir au canal CA19 22 0176 10 juin 2019 Ordonnances - Événements publics (dossier 1197654004)

**DESCRIPTION**

Les événements présentés sur le domaine public de l'arrondissement du Sud-Ouest sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, éducative, multiculturelle, de collecte de fonds, civique ou commémorative. L'occupation sur le domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation au complet ou en partie d'une place ou d'un parc, fermeture d'une ou plusieurs rues ou une combinaison des deux, comme l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue.

Événement	Organisme	Lieu	Dates
Film noir au canal	Film noir au canal	Square Saint-Patrick	L'événement : le dimanche 28 août 2022, de 18 h à 23 h Montage : de 16 h à 18 h Démontage : de 23 h à

			<p>23 h 59</p> <p>En cas d'intempéries, l'événement sera reporté au dimanche 4 septembre 2022</p> <p>Si l'événement est reporté au dimanche 4 septembre 2022: L'événement se déroulera : de 18 h à 23 h Montage : de 16 h à 18 h Démontage : de 23 h à 23 h 59</p> <p>En cas d'intempéries, le dimanche 4 septembre 2022 : annulation</p>
--	--	--	---

## JUSTIFICATION

La présentation d'événements sur le domaine public s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais. Dans certains cas, ils contribuent à l'épanouissement de la population en permettant aux citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts humains dans un cadre convivial. Les événements sur le domaine public sont gratuits et accessibles à tous. Afin de les réaliser, plusieurs autorisations sont nécessaires. Par exemple : le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur permettra la présentation de divers spectacles. La vente d'aliments, d'articles promotionnels et de boissons alcooliques ou non, permettront aux organismes d'autofinancer les événements.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts reliés aux services requis par la Ville de Montréal pour le soutien à la réalisation des événements seront assumés à même les budgets de fonctionnement des services concernés.

## MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les événements seront soumis pour avis aux différents services et intervenants concernés pour négociation des parcours, approbation des mesures de sécurité et des plans d'installation. Ils seront balisés en conformité avec la réglementation municipale et les encadrements administratifs d'usage.

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Les promoteurs d'événement doivent mettre en place des mesures de sécurité reliés à la COVID-19 et suivre les recommandations du gouvernement et de l'INSPQ. Les autorisations émises par l'arrondissement ne seront effective que si les mesures sanitaires en place le permettent.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Un avis public édictant les ordonnances sera publié sur le site Internet de l'arrondissement.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation des événements.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Annie-Claude GÉNÉREUX  
Secrétaire de direction

**ENDOSSÉ PAR**

Karine BÉLANGER  
Chef de section

Le : 2022-08-16

---

## **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Jean-François ARIANO-LORTIE  
chef(fe) de section - centre sportif et  
installations